

**AXWAY**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES ÉCHOS JUIN 2020

NEWS

TICKETS RESTAURANT

La Direction a envoyé un courriel aux salariés proposant la carte APETIZ à la place des chèques papier. Les salariés intéressés doivent remplir un formulaire avec une livraison prévue mi-juin. La carte sera chargée de la valeur du nombre de tickets cumulés sur mars, avril et mai. Un retour aux chèques papier sera possible (5€ de frais).

Il faut savoir que les salariés qui ont déjà opté pour cette carte nous ont fait part de remarques négatives quand à son utilisation. En effet, peu de professionnels acceptent cette carte et d'autres la refusent prétextant une commission plus élevée que pour les cartes bancaires. De plus, son utilisation est plus restrictive que le chèque papier : uniquement les jours ouvrés (pas les dimanches ni les jours fériés), et son plafond journalier est de 19€.

A ce jour, la Direction n'envisage pas un envoi postal des chèques déjeuner ni une distribution sur site, pas plus que le remboursement via note de frais de la part patronale. Sur ce dernier point réclamé régulièrement par vos élus de la liste Ensemble!, nous apprenons que notre maison mère (Sopra), sur demande de la CFDT, vient d'accepter le versement d'une prime en juin, non imposable et exonérée de charge, pour la valeur de la part patronale des TR de mars, avril et mai !

Un courrier a été adressé à la Direction réclamant une mesure similaire pour les salariés Axway. A suivre ...

Au regard des frais engagés par les salariés dans ce contexte de télétravail, la CFDT regrette ces décisions unilatérales qui ne tiennent pas compte des difficultés de pouvoir d'achat rencontrés par les plus modestes d'entre nous.

PRIMES DE JUIN

Ce mois-ci, les salariés d'Axway France recevront la prime « vacances » dont le montant est de 384,74€ pour chaque ayant droit (salarié + enfants de moins de 20 ans au 31/05/2020 fiscalement à charge).

En complément, pour les salariés éligibles, s'ajoutera la prime « Macron ». Le montant est en relation avec la rémunération brut mensuelle (RBM) au 31/12/2019 :

- ⇒ 500 € si RBM ≤ à 3.075€
- ⇒ 250 € si RBM > à 3.075€ et ≤ à 3.525€
- ⇒ 150 € si RBM > à 3.525€ et ≤ à 3.925€

La prime d'intéressement d'un montant de 1528,86€ pour un temps complet sera versée en juillet. Les salariés auront 2 choix :

- placement sur l'un des PEE proposés par le partenaire bancaire,
- Versement sur le salaire de juillet. Dans ce cas, la prime sera assujettie aux charges sociales et à l'imposition.

CORONAVIRUS :

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Face à cette situation inédite, en tant que travailleurs et travailleuses, vous vous interrogez sur vos droits, sur l'organisation de votre travail ou sur les droits et obligations de votre employeur. Cette foire aux questions peut vous apporter des premières réponses. Elle est rédigée et sera régulièrement enrichie grâce aux questions que vous nous poserez. Certaines réponses pourront également être modifiées en fonction des évolutions de la situation et des mesures prises par le gouvernement.

FAQ : Les réponses à vos questions



RETOUR A LA TOUR W : EN CATIMINI ...

L'enquête « Lockdown Exit » a mis en évidence la méfiance d'une majorité des salariés du site sur un éventuel retour au bureau (+70%). Ce chiffre bien supérieur aux autres pays, s'explique par le mode de déplacement utilisé par plus de 80% de l'effectif : **les transports en commun.**

La Direction, qui jusqu'à présent a joué la prudence, et nous la remercions, ne prévoit pas un retour de tous les salariés à la Tour W pour le moment. Le télétravail reste de mise mais à partir de la mi-juin, pour les salariés qui le désirent, un passage au bureau sera possible sous conditions. Pour ce faire, ils utiliseront une application sur leur smartphone qui est en cours de finalisation.

Masques et gel hydroalcoolique sont disponibles et la Direction a fixé sur les plans le sens de circulation dans les étages. Le gestionnaire de la Tour a procédé au marquage au sol dans les ascenseurs (4 personnes max) pour la distanciation sociale. Un sens de circulation est également imposé pour les entrées et sorties.

LE P'RAOULT REMPLACERA
LE PÈRE FOURAS TOUT L'ÉTÉ

**REJOIGNEZ-NOUS SUR jive**

Ecrivez-nous à cette adresse : cfdt.axway@gmail.com
Informations de la CFDT : <http://www.cfdt.fr> et <http://www.betor-pub.org/>

EMPLOI, PLANS SOCIAUX : LAURENT BERGER SONNE L'ALARME !

«La création d'un cinquième risque pour la perte d'autonomie est une avancée majeure »

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, appelle l'exécutif à repenser le fonctionnement du système de santé. Très inquiet sur la question de l'emploi, le syndicaliste prévient le gouvernement que « *s'il veut construire tout seul, sans concertation, la réponse à la crise, il ira dans le mur* ».

Réforme du système de santé, création d'un cinquième risque pour couvrir la dépendance...

Est-ce un tournant du quinquennat ?

Un tournant, je n'en sais rien. Mais c'est un pas important. Il y a une volonté d'aller vers un soutien renforcé à l'hôpital public avec une revalorisation des salaires et de débattre de l'organisation du travail au plus près des réalités. La création d'un cinquième risque pour la perte d'autonomie est une bonne nouvelle, même si le montant – 2,3 milliards – est pour le moins insuffisant, et l'horizon de 2024 trop lointain. Le gouvernement a prévu de transférer 136 milliards de dette de la Sécurité sociale à la Caisse d'amortissement de la dette sociale.

Est-ce la bonne décision ?

Il faudrait plutôt isoler la dette sociale Covid et la mutualiser avec la dette publique. Cette mutualisation c'est ce qu'a décidé de faire le couple franco-allemand à l'échelle européenne, et parallèlement on n'arrive pas à faire la même chose sur le plan national... L'Etat est pourtant légitime lorsqu'il joue son rôle d'assureur en dernier recours. Au-delà de la dette, tout l'enjeu sera aussi de penser les ressources. Il faudra que l'on réfléchisse bien à ce que l'on veut en matière de service public de la santé. Il faut partir du constat que les salaires de la fonction publique hospitalière et les moyens de l'hôpital ne sont pas satisfaisants. J'entends dire qu'on est suradministrés dans la santé, mais ce qui est sûr, c'est que l'hôpital public est en grande souffrance depuis longtemps.

Qu'attendez-vous de la réforme du système de santé ?

Il va falloir régler les problèmes des rémunérations trop faibles, de l'organisation et de la qualité du travail, mais aussi de la parole. On a beaucoup entendu les soignants depuis le début de l'épidémie, et c'est une bonne chose : ils ont besoin de pouvoir s'exprimer, et pas seulement en ce moment. Nous devons repenser le financement et le fonctionnement de la santé à travers un vrai dialogue social. La fédération santé-sociaux CFDT est prête pour cela. Il ne faut pas se loupier, et chaque acteur doit aborder cette démarche avec un esprit de responsabilité.

Accepterez-vous une révision des 35 heures à l'hôpital ?

Ce n'est pas ce qu'a annoncé le ministre de la Santé. Le sujet, c'est plutôt le besoin de reconnaissance professionnelle et l'évolution des carrières. Par exemple, nous demandons que les aides-soignants passent de la catégorie C à la catégorie B de la fonction publique. Il ne faut pas pervertir ce « Ségur de la santé » en brandissant un totem de remise en cause des 35 heures. Depuis des années nous demandons de vraies négociations sur l'organisation du travail, car il y a un malaise à l'hôpital, une absence de reconnaissance professionnelle et un manque de moyens.

Une fraction de CSG va être prélevée pour financer la dépendance, mais la concertation doit permettre de trouver d'autres ressources. Qui doit payer ?

Dans cette période de crise sanitaire, je me suis remémoré les manifestations de janvier 2018 devant le ministère de la Santé. Ces personnels travaillant en Ehpad disaient : « on est maltraités », « les patients sont maltraités ». Il est vrai qu'avec 0,6 professionnel par personne âgée dépendante, on est loin du ratio nécessaire (tous les rapports l'ont montré) de 1 pour 1. Est-il normal qu'on n'investisse pas pour les anciens, qui nous sont les plus chers, alors qu'ils finissent leur vie ? Je pense que l'on n'a pas fini de prendre conscience collectivement de ce qui vient de se passer dans les Ehpad et pour l'aide à domicile. Cela a poussé le ministère à faire un saut important – et je veux souligner l'avancée majeure que représente le cinquième risque – avec un financement public universel et solidaire : une vieille revendication de la CFDT, même s'il faut avancer cette date bien avant 2024.

Pour concrétiser les promesses, il faudra recruter, payer décemment et former plusieurs dizaines de milliers de professionnels du grand âge supplémentaires. Si la durée de vie de la Cades s'allonge, on ne pourra pas récupérer beaucoup de CSG ni de CRDS pour financer la dépendance, c'est pourquoi le financement de la dette exceptionnelle Covid se pose. Mais la question de taxer les transmissions au premier euro mérite également d'être posée.

Olivier Véran est-il un bon ministre de la Santé ?

Ce n'est pas mon rôle de donner des notes aux ministres, encore moins d'évaluer la gestion de la crise sanitaire. Mais force est de constater que sur la reconnaissance des besoins des hôpitaux et des Ehpad, il regarde les choses en face et s'est engagé à les transformer. On jugera sur les résultats. Et pour bien démarrer ce chantier, il faudrait qu'il revienne à une prime uniforme pour les soignants et les accompagnants. Il faut arrêter avec les demi-mesures que personne ne comprend et qui sont très mal vécues.

INFORMATION SYNDICALE CFDT AXWAY

Rédaction et impression :
Tour W, 102 Terrasse Boieldieu - 92085 Paris La Défense CEDEX

Adressez questions et suggestions à vos élus CFDT

Chantal PIERREVIL	Conseillère du salarié	1.2417
Angélique ROUZE	élue Titulaire au CSE	1.2634
Patrick ALLOMBERT	DS et élu Titulaire au CSE	1.2162
Michel HOLLANDE	RS au CSE	1.2288